

M. le Dr Joseph Aebischer : ancien professeur à l'École normale

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **70 (1941)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M. le D^r Joseph Aebischer **ancien professeur à l'Ecole normale**

L'Université de Fribourg vient de conférer le titre de docteur « honoris causa » à M. Joseph Aebischer, ancien professeur à l'Ecole normale de Hauterive. Cette bonne nouvelle a réjoui tous ses anciens élèves, car cette haute distinction récompense justement une vie laborieuse, tout entière consacrée à l'œuvre de l'enseignement et à la science.

Le *Bulletin pédagogique*, dont M. Aebischer est le plus ancien et le plus fidèle abonné, est heureux de lui présenter ses chaleureuses félicitations. Il y a, en effet, 70 ans, cette année, que notre organe a été fondé et M. Aebischer est un de nos plus anciens abonnés. C'est pourquoi nous pensons répondre au vœu de nos lecteurs en nous associant à l'hommage flatteur et mérité, décerné à notre savant professeur.

En voulant récompenser le botaniste, la Faculté des sciences a sans doute voulu aussi rendre les honneurs au professeur émérite. C'est bien dans sa chère Ecole normale que M. Aebischer a passé toute sa belle carrière pédagogique. Après avoir fait ses études classiques en France, où se trouvaient alors ses parents, il rentra au pays en 1889. L'année suivante, il fut nommé professeur de mathématiques et d'histoire naturelle à Hauterive. Il y enseigna, avec grand succès, donnant à tous les instituteurs formés à notre Ecole normale un bel exemple de travail et de probité professionnelle. Il était, certes, un maître sévère et redouté. On savait qu'il ne plaisantait pas et qu'il fallait savoir sa leçon sous peine d'être renvoyé à sa place ! Nous comprenons mieux cette juste sévérité maintenant que nous sommes aux prises, à notre tour, avec les difficultés de l'enseignement.

M. Aebischer ne fut pas seulement un professeur compétent et consciencieux, mais encore un érudit botaniste. Il consacra tous ses loisirs, et souvent ses vacances, à des recherches patientes sur les cryptogames, spécialement sur les mousses et les lichens. Il établit, petit à petit, un herbier contenant des échantillons de plus de 4000 espèces et variétés. Sa collection de champignons microscopiques est remarquable. Nous pouvons bien dire que M. Aebischer a conquis son grade à force de travail courageux et persévérant. Peut-on s'imaginer ce que représente de recherches minutieuses la constitution d'un tel herbier ! Que d'excursions, parfois pénibles, de veilles après les heures de classe !

En 1924, M. Aebischer prenait sa retraite, mais n'en continuait pas moins ses études, complétait ses collections, peignait à l'aquarelle, en deux albums, des feuilles d'essences diverses, recouvertes de ces champignons qu'il avait observés avec tant de minutie. Aussi, ce n'est pas sans émotion qu'il se dessaisit, l'année dernière, de son

magnifique herbier pour en faire don au Musée d'histoire naturelle où il a été placé dans la salle réservée aux herbiers.

Enfin, nous pensons avoir assez dit les très grands mérites de notre ancien professeur. Nous sommes heureux de lui dire très amicalement notre profonde sympathie. Les instituteurs fribourgeois s'honorent, eux aussi, du nouveau docteur de notre Université. Avec leurs hommages respectueux, ils lui adressent, ici, les compliments les plus sincères.

E. C.

Quelques explications sur un petit livret

II

Un mot sur les chapitres dits « moraux ». Dans la plupart des manuels, ces chapitres consistent en récits plus ou moins édifiants, d'une rare insipidité, où la malice, j'entends l'intention morale, apparaît aux yeux des plus petits cousue de fil blanc et, de ce fait, risque fort de rester inefficace. J'ai délibérément écarté de mon projet les récits de cette sorte (sauf un ou deux). Comment procéder alors, car un livre doit aider l'enfant à se bien conduire ? De trois façons :

D'abord, en ne cachant pas l'intention morale, mais en discutant franchement avec l'enfant la notion qu'il doit connaître. Ce qui fut fait en six dialogues ; les enfants aiment lire les dialogues, qui introduisent de la vie dans une narration ; on peut y confronter des idées, esquisser un raisonnement. Quatre de ces dialogues sont simplement du P. Girard ; ils sont intitulés par notre illustre et vénéré pédagogue : entretiens d'une mère avec sa fille de *six* ans. Le P. Girard s'y connaissait en enseignement de la langue maternelle ; il connaissait admirablement l'enfance ; il savait lui parler. Et j'ai pensé, ai-je eu tort ? qu'un entretien que le P. Girard estimait qu'une mère pouvait tenir à sa fille de *six* ans, qu'il a écrit pour que les mères le tinsent à leurs enfants, pouvait être lu par des écoliers de *huit* ans. Ce que les enfants de *six* comprenaient, il y a plus de cent ans, nos élèves de 1941 seraient-ils inaptes à le saisir à *huit* ans ? Quelle condamnation flagrante alors de notre école obligatoire et de son système ! J'ajoute que, à huit ans, nos garçons et nos filles se sont maintes fois confessés déjà et savent fort bien ce que c'est que la conscience. A huit ans, nos garçons et nos filles ont fait leur première communion ou se disposent à la faire ; ils savent très bien distinguer l'âme du corps. Quant aux deux autres dialogues, ils ont été réellement tenus ; ils ont jailli spontanément, voici deux ans à peine, entre un enfant de cinq ans et sa *nurse*, transformée ici en grande sœur.

Ensuite, apporter non des récits fictifs, mais des faits vrais, que des enfants ont vécus en réalité, où ils ont agi comme nous souhaitons que les nôtres agissent. Les anecdotes contées ont eu pour héros des personnages de l'âge de ceux qui les liront, qui ont existé récemment : Guy de Fontgalland, Anne de Guigné, Jacqueline Ancelet, Louise Hensel. Autant le récit fictif est inefficace, autant l'exemple impressionne et entraîne.

Enfin, faire exprimer par les enfants eux-mêmes les sentiments qu'ils doivent éprouver et, par cette expression, les suggérer, les déposer dans le fond intime de leur personnalité, afin que, mis dans les circonstances où ces sentiments doivent commander la conduite, ils les ressentent et soient inclinés à les suivre.